

12.3. DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT que la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT que ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 1997;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

CONSIDÉRANT qu'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de Groupe Loyer;

CONSIDÉRANT que Groupe Loyer pourra desservir, entre autres, la Sûreté du Québec, le corps de police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

QUE le conseil municipal désigne Groupe Loyer, propriété de Bruno Loyer, à opérer une fourrière d'autos au 2475, route 235 à Saint-Pie et de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la Ville de Saint-Pie;

QUE Groupe Loyer devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec, dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au Guide de gestion des véhicules saisis produit par la Société;

QUE les installations de Groupe Loyer devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.



Hôtel de Ville de Saint-Pie

Conseil de ville
77, rue Saint-Pierre
Qc, J0H 1W0

Objet : Demande de résolution

Lundi, le 30 septembre 2024
Transmis par courriel

Mme, M.,

Nous déposons cette lettre à fin d'obtenir une résolution du conseil d'administration de la Ville de Ste-Pie, au prochain conseil.

Cette demande est pour l'obtention de notre numéro d'exploitation de fourrière ainsi que l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la SAAQ. Nous joignons la lettre de la SAAQ, ainsi que le formulaire exigé par SAAQ.

Le terrain est situé au coin sud, au 2475, route 235 à Saint-Pie. Il y a un chemin de gravier permettant l'accès au terrain et cette section est clôturée. Le # de lot est le 5139-00-8893. D'ailleurs, un plan de la section, incluant ses divers numéros qui sont en page 2 de cette demande.

Nous vous remercions de prendre considération de notre requête et veuillez agréer, Mme, M., nos salutations distinguées.

Bruno Loyer
Président

REMORQUAGE LOYER & FILS INC. / REMORQUAGE 4000 / LE GROUPE LOYER

4225 rang de la rivière sud, St-Jean-Baptiste, Qc, J0L 2B0

450-467-3632

admin@groupeloyer.ca



EXEMPLE de « Résolution municipale »
Désignation d'une « Fourrière en vertu de l'article 4 du CSR »

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance régulière de la Municipalité de _____, tenue le _____ jour du mois de _____ de l'an deux mille _____, à la salle du conseil _____, à ____ h 00.

Étaient présents : Monsieur /Madame le maire
Mesdames les conseillères
Messieurs les conseillers

formant quorum sous la présidence de monsieur /madame le maire.

Résolution numéro _____

DÉSIGNATION D'UNE FOURRIÈRE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Société de l'assurance automobile du Québec a mis en œuvre des dispositions réglementaires relatives à la saisie et à la mise en fourrière des véhicules routiers;

CONSIDÉRANT QUE ces dispositions du Code de la sécurité routière sont entrées en vigueur le 1^{er} décembre 1997;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut désigner une fourrière pour la garde des véhicules saisis;

CONSIDÉRANT QU'une telle résolution n'engage pas la municipalité à utiliser les services de **(Nom de la fourrière)** ;

CONSIDÉRANT QUE (Nom de la fourrière) pourra desservir entre autres, la Sûreté du Québec, le corps de police municipale et Contrôle routier Québec (SAAQ);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : _____

Appuyé par : _____

QUE le conseil municipal désigne **(Nom de la fourrière)** propriété de **(Nom du propriétaire physique ou de la personne morale)** à opérer une fourrière d'autos au **(Adresse complète de la fourrière)** et, de demander l'inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de la municipalité de **(Nom de la Municipalité)**;

QUE (Nom de la fourrière désignée) devra se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec dont notamment les règles de bonnes pratiques contenues au *Guide de gestion des véhicules saisis* produit par la Société;

QUE les installations de **(Nom de la fourrière désignée)** devront être conformes aux règlements en vigueur dans la municipalité;

QUE la municipalité se dégage de toute responsabilité quant à la conservation, à la garde, au vol ou au vandalisme des véhicules routiers saisis.

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme à l'original,

Ce _____
JOUR MOIS ANNÉE

Greffier / Greffière

INSCRIPTION OU MODIFICATION D'UNE FOURRIÈRE

Il nous fait plaisir de vous transmettre l'information ainsi que la marche à suivre pour l'inscription d'une fourrière au fichier de la Société de l'assurance automobile du Québec, dans le cadre de l'application du Code de la sécurité routière.

Pour procéder à l'accréditation, nous devons recevoir les 2 documents suivants:

1- La Résolution du Conseil de la municipalité qui vous « DÉSIGNE* » comme fourrière.

- ❖ Le terme désigne est *obligatoire*, voir l'exemple de résolution ci-joint.
- ❖ Le nom du responsable et l'adresse de la fourrière doivent aussi être mentionnés dans la résolution.


2- Le Formulaire des coordonnées dûment complété.

NOUS ACCEPTONS LES DOCUMENTS REÇUS PAR COURRIEL

Vous devrez nous transmettre ces documents par la poste en vous assurant que la résolution municipale est une copie originale qui porte le sceau de la municipalité à :

Société de l'assurance automobile du Québec
Service du suivi du privilège de circuler
333, boul. Jean-Lesage, bureau N-4-33
C.P. 19500
Québec (Québec)
G1K 8J5

Pour de plus amples informations vous pouvez contacter :

Société de l'assurance automobile du Québec
 Québec (418) 643-7620 Montréal : (514) 873-7620
Sans frais 1 (800) 361-7620

Documents joints (à nous retourner) :

- Formulaire des coordonnées
- Exemple de Résolution municipale.